

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carrefour N25 et N91 - Beauvechain : Aménagement du giratoire de Hamme-Mille

Les travaux d'aménagement du giratoire de Hamme-Mille seront lancés dès le 14 avril prochain. Ils visent à améliorer la sécurité et la fluidité du trafic dans la région, en répondant aux besoins croissants de mobilité et en réduisant les risques d'accidents à ce carrefour stratégique. Pendant le chantier, les conditions de circulation habituelles seront modifiées.



Concrètement, ces travaux se dérouleront en plusieurs phases :

Phase préparatoire – du 14 avril au 1^{er} juin 2025

- Réalisation des tranchées et pose des impétrants du côté pair de la N25 et de la N91 ;
- Pose des impétrants en accotement rue René Ménada.

Durant cette phase, une déviation locale sera mise en place par la rue Les Claines pour aller vers Nethen tandis que l'accessibilité à la N25 depuis la rue René Ménada sera maintenue.

Une déviation poids-lourds sera également mise en place par l'avenue Labby à Bossut pour rejoindre Pécrot et Nethen.

Phase 1 – du 2 juin au 1^{er} août 2025 – N91 fermée

- Réalisation du centre du giratoire et prise du béton ;
- Aménagement de la N91 (chaussée de Namur).

Durant cette phase, l'anneau central du giratoire sera réalisé ainsi qu'une partie des asphaltes composant le carrefour. La N91 sera également complètement réaménagée avec la mise en place de nouveaux trottoirs et pistes cyclables ainsi qu'un remplacement des asphaltes existants.

Une déviation principale sera proposée aux usagers via la N240 (Grez-Doiceau/Incourt). Des déviations locales seront également mises en place pour assurer l'accessibilité des commerces et des écoles.

Complémentairement à cette fermeture de la N91, un feu de chantier sera placé sur la N25 et la rue Auguste Goemans. La rue René Ménada sera quant à elle mise à sens unique, en autorisant la circulation vers Nethen. Le feu de circulation assurera le double sens de circulation sur la RN25 et la rue Auguste Goemans.

Cette phase s'étendra jusqu'au 11 juillet mais la signalisation restera en place jusqu'à l'issue des congés du bâtiment afin de laisser le temps au béton de l'anneau central de sécher.

Phase 2 – du 4 août au 22 août 2025 – rue R. Ménada et A. Goemans fermées

- Réalisation de l'anneau du giratoire ;
- Aménagement de la rue René Ménada ;
- Aménagement de la rue Auguste Goemans.

Cette phase vise à créer le solde de l'anneau du giratoire ainsi qu'à aménager les rues René Ménada et Auguste Goemans. Pour ce faire, de nouveaux trottoirs seront réalisés et le revêtement à l'approche de la voirie régionale sera remplacé.

Durant cette phase de travaux, ces voiries seront totalement fermées à la circulation sur 50m. Des déviations seront mises en place pour la circulation locale via les voiries latérales. Ainsi, les usagers voulant se rendre à Nethen seront invités à prendre la rue Les Claines tandis que ceux quittant Nethen rejoindront la N25 via Pécrot et Bossut. L'accessibilité de Beauvechain se fera quant-à-elle de manière générale par la rue de l'Etang à Nodebais et de manière plus locale par la rue Gabriel Marcelier.

Un feu de chantier sera également installé afin de maintenir les deux sens de circulation sur les N25 et 91.

Phase 3 – du 25 août au 19 septembre 2025 – circulation en alternance avec feux de chantier

- Aménagement sur la N25 (avenue du Centenaire) ;
- Aménagement sur la N25 (chaussée de Louvain).

Cette phase sera consacrée au réaménagement de la N25 par la création d'un trottoir et de places de parking sur la chaussée de Louvain et d'une piste cyclable sur l'avenue du Centenaire. Les asphaltes seront également remplacés lors de ces travaux.

Durant cette phase, les rues R. Ménada et A. Goemans seront en sens unique avec la mise en place de déviations via les voiries latérales. Le feu de chantier installé sur la N25 et la N91 restera en place afin d'y maintenir les 2 sens de circulation. La circulation en direction de Nethen et de Beauvechain seront maintenues tandis que les autres sens seront déviés par les voiries latérales.

A l'issue de cette phase, des interventions localisées des impétrants auront encore lieu durant le mois d'octobre sans que cela impacte significativement la mobilité.

Durant toute la durée du chantier, les lignes TEC seront maintenues et l'accessibilité des riverains, des écoles et des commerces sera assurée.

Ce chantier représente un budget d'environ 708.200 € TVAC financé par la Wallonie. Les travaux sont dirigés par le Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) et la société Balaes de Liège a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Ces aménagements devraient être terminés pour la fin du mois de septembre 2025, sous réserve des conditions climatiques et des éventuels aléas de chantier.

Contact médias :

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be